

M. Paul SÉJOURNÉ
(1851-1939).

C'est avec émotion et un vif regret que nos lecteurs apprendront la mort du doyen des membres du Comité supérieur de Rédaction du *Génie Civil*. M. Paul Séjourné, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Membre de l'Académie des Sciences, Grand Officier de la Légion d'Honneur, décédé à Paris, le 15 janvier, après une longue maladie.

Né à Orléans, le 21 décembre 1851, M. Séjourné était entré à l'École Polytechnique en 1871 et il avait débuté comme Ingénieur des Ponts et Chaussées en 1877. Nommé d'abord à Mende, il fut attaché à la construction, par l'Etat, de la ligne de chemin de fer de Montauban à Castres; il se signala aussitôt par la conception et l'exécution de trois ouvrages d'art très remarquables : les ponts en maçonnerie du Castelet, de Lavaur et Antoinette, dans lesquels il employa des procédés de construction nouveaux qui ont fait école.

En 1899, il fut appelé à construire le célèbre pont de Luxembourg, sur la Pétrusse. Cet ouvrage, inauguré en 1902, comportant un arc en maçonnerie de 85 mètres de portée, est remarquable, non seulement par son bel aspect architectural, mais aussi parce que c'est là qu'a été appliqué pour la première fois le système de construction comportant deux anneaux en maçonnerie ordinaire, reliés par un tablier en béton armé, le tout donnant une largeur de 16 mètres. Ce système, dit système Séjourné, a reçu depuis de très nombreuses applications, aussi bien à l'étranger qu'en France, et son auteur l'a appliqué, notamment, au grand pont des Amidonniers, sur la Garonne, à Toulouse.

La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. s'était attaché M. Séjourné depuis avant 1900, et il y était devenu Directeur de la Construction et Sous-Directeur de la Compagnie, carrière au cours de laquelle il eut l'occasion d'imprimer ses conceptions

à de nombreux ouvrages d'art, parmi lesquels nous ne citerons que l'un des plus récents, celui de Scarassou, sur la ligne franco-italienne de Nice à Coni, mise en service en 1928.

M. Séjourné avait été professeur à l'École nationale des Ponts et Chaussées de 1901 à 1922, et son cours y était particulièrement apprécié. Il avait publié un ouvrage très important, en six volumes, intitulé *Grandes voûtes*, et dans le numéro spécial publié en 1930 par le *Génie Civil*, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, il avait fait insérer un mémoire très intéressant, intitulé : *Progrès depuis 50 ans dans l'art de projeter et d'exécuter de grandes voûtes en maçonnerie*.

M. Séjourné, qui faisait partie du Comité supérieur de Rédaction du *Génie Civil* depuis 1910, était très attaché à notre publication, et bien que son état de santé ne lui permit plus dans ces dernières années d'assister aux réunions de ce Comité, il n'avait cessé de s'y intéresser en lui envoyant d'utiles collaborations.

Les travaux de M. Séjourné lui avaient acquis une réputation mondiale et il avait été élu, en 1924, membre de l'Académie des Sciences, qui lui avait décerné, en 1918, le prix Cambré.

Les obsèques de M. Séjourné ont été célébrées en l'Eglise Notre-Dame-des-Champs, le 18 janvier; de nombreuses et hautes personnalités y assistaient et les honneurs militaires ont été rendus par le 23^e régiment colonial. Des discours ont été prononcés par le duc de Gramont au nom de l'Académie des Sciences, et

PAUL SÉJOURNÉ (1851-1939).



par M. l'Inspecteur général Suquet, Directeur de l'École nationale des Ponts et Chaussées, au nom de cette École et du Ministère des Travaux Publics.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre, à Paris.

La fidèle compagne de M. Séjourné, qui l'avait soigné pendant ces dernières années avec un si grand dévouement, n'a pu survivre à la mort de son mari et elle est décédée quatre jours après lui. Nous adressons à leurs enfants si éprouvés l'expression de notre bien sincère sympathie.